



PROGRAMME

HABILITATION ELECTRIQUE H0B0

RECYCLAGE 



MODALITÉS DE LA FORMATION

POUR QUI ?

Le recyclage est essentiel pour maintenir les compétences à jour et garantir la sécurité continue des travailleurs.



OBJECTIFS

- Mettre à jour les connaissances sur les risques électriques et les bonnes pratiques de sécurité
- Continuer à effectuer des opérations non électriques en toute sécurité
- Faire le point sur les recommandations de la norme NF C 18-510
- Renforcer les réflexes et les gestes à adopter en cas d'accident électrique



PUBLIC

Toute personne devant recycler son habilitation

EFFECTIF

4 à 10 personnes



PRÉREQUIS

Avoir déjà obtenu l'habilitation H0B0



DURÉE

1 journée - 7 heures



TARIF /apprenant

130,00 € HT
156,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

Jusqu'à 48h avant le début prévu de la formation.



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez Sébastien LEROY, notre référent handicap par mail à sleroy@orbisur.com ou au 07 64 75 98 71

MODALITÉS D'ACCÈS :

Vous pouvez passer soit par le formulaire de contact "demande de devis" sur notre site web, soit nous appeler au 04 83 65 17 08, ou encore nous envoyer un mail à hello@academy.orbisur.com

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

L'article R4544-10 du Code du Travail, précise que « l'employeur délivre, maintien ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué. » * Norme NF C 18-510 homologuée le 21 décembre 2011 et mise en application le 21 janvier 2012 : « Opérations sur les ouvrages et installations électriques dans un environnement électrique – Prévention du risque électrique ». * « L'habilitation électrique est désormais une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leurs voisinages. Elle nécessite une formation préalable. » INRS ED 6127 juillet 2012. **Attention : les titres délivrés sous l'ancienne prescription UTE 18-510 étaient valables jusqu'au 1er juillet 2015.

CONTENU DE LA FORMATION

PROGRAMME :

Rappel des Risques Electriques :

- Compréhension des dangers liés à l'électricité
- Effets de l'électrisation sur le corps humain

Mise à Jour des Connaissances :

- Révision des bonnes pratiques de sécurité
- Actualisation des normes et réglementations (NF C 18-510)

Maîtrise des Gestes de Sécurité :

- Révision des bonnes pratiques de sécurité
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement et s'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Module Exécutants de travaux d'ordre non électrique (B0, H0)

- Nommer les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdictions, Zone de travail, etc.)
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie
- Appliquer les prescriptions
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur qualifié et habilité.

MÉTHODES MOBILISÉES :

- Etudes de cas
- Mises en situation
- Exposés
- Quizz

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 1000v, sous gants, tapis isolant, cellule basse tension, VAT, matériel technique isolant.

MODALITES D'EVALUATION :

Un contrôle des connaissances par QCM est effectué en fin de stage

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Un avis préparatoire à l'habilitation du salarié par son employeur, visé par le formateur, est transmis à l'entreprise à l'issue de la formation.

La formation doit être recyclée tous les 3 ans.

SUITES DE PARCOURS ET DEBOUCHES :

Cette formation permet de travailler en toute sécurité à proximité d'installations électriques sans intervenir directement et de jouer un rôle crucial dans la prévention des risques électriques dans divers secteurs comme la construction, l'industrie et les services publics.

Possibilité de suivre d'autres habilitations électriques pour élargir ses compétences.

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 Ch. des 4 Chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTERPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.2 - 21/02/2025